

AR Prefecture

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
046-214602211-20230411-1104202309-DE  
Reçu 1044/2023  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES

Séance du 11 Avril 2023

**Nombre de  
conseillers**

- en exercice	15
- présents	10
- votants	13
- absents	5
- exclus	0
- vote pour :	13
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	03/04/23

Délibération n°  
CM11042023-09

**OBJET**

*Délibération :*  
*Admission en*  
*non-valeur*  
*produits*  
*irrecouvrables*  
*commune et*  
*assainissement*

L'an deux mille vingt-trois, le onze Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, se à la Mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Etaient présents :** Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, LACHERET Jean-Christophe, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

**Absents/Excusés :** BAGNAUD Jean-Philippe (pouvoir à Mme MAZET), FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA), TAURAND François (pouvoir à Mr LACOUT)

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal des listes des créances irrécouvrables fournies par la Trésorerie de Figeac en date du 13 Mars 2023 pour la commune de Planioles et de l'assainissement de Planioles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE l'admission en non-valeur de plusieurs créances d'un montant total de 246.56€, pour le budget assainissement (dont liste ci jointe).
- DECIDE l'admission en non-valeur de la créance d'un montant de 0.27 €, pour le budget commune (dont liste ci-jointe).
- Précise que des crédits sont inscrits au compte 6541 aux budgets 2023 pour la commune et l'assainissement.
- AUTORISE Monsieur le Maire à émettre les mandats correspondants au compte 6541,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 11 Avril 2023.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Prefecture  
le 12/04/2023  
et publication ou  
notification  
du 12/04/2023*

Le Maire,  
Guy LACOUT.

